

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 8 Présents : 4 Votants : 7 POUR : 7 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt et un Le huit avril à vingt heures La Commission administrative de la commune de CERNEX, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Nadine CUSIN, 1 ^{ère} Adjointe, en l'absence du Maire. <u>Date de convocation</u> : Le 31 mars 2021 <u>Secrétaire de séance</u> : Virginie JACOTTET
<u>Présents</u> : Nadine CUSIN, Virginie JACOTTET, Valérie JIGUET, Jeanne LHOMME-CHOLET <u>Absent(e)s avec procuration</u> : Vincent TISSOT, Odette LAUDE, Delphine BACHELLERIE <u>Absent(e)s sans procuration</u> : Bruno FONTANA, Annie VENAUT	

Délibération n° D21-01

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU C.C.A.S. 2020

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE à l'unanimité que le Compte de Gestion, dressé, pour l'exercice 2020
par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur,
n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

La Présidente,
Nadine CUSIN

*Certifiée exécutoire le 09 avril 2021
Transmise en Sous-Préfecture le 09 avril 2021
Affichée le 09 avril 2021*